

*Le dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain*, Recherches lexico-sémantiques I, Igor Mel'čuk avec Nadia Arbatchensky-Jumarie, Léo Elnitsky, Lidija Iordanskaja, Adèle Lessard. 1984, André Clas, Réd., Les Presses de l'Université de Montréal, 172 p.

André Dugas

Volume 14, numéro 2, 1985

Linguistique et informatique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602544ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/602544ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dugas, A. (1985). Compte rendu de [*Le dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain*, Recherches lexico-sémantiques I, Igor Mel'čuk avec Nadia Arbatchensky-Jumarie, Léo Elnitsky, Lidija Iordanskaja, Adèle Lessard. 1984, André Clas, Réd., Les Presses de l'Université de Montréal, 172 p.] *Revue québécoise de linguistique*, 14(2), 169–173. <https://doi.org/10.7202/602544ar>

*LE DICTIONNAIRE EXPLICATIF  
ET COMBINATOIRE  
DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN*  
**Recherches lexico-sémantiques I**

Igor Mel'čuk avec Nadia Arbatchesky-Jumarie,  
Léo Elnitsky, Lidija Iordanskaja, Adèle Lessard. 1984,  
André Clas, Réd., Les Presses de l'Université de Montréal,  
172 pages.

**André Dugas**

Il ne s'agit pas d'un dictionnaire ordinaire. Ce premier cahier d'une série présente, outre un métalangage qu'oblige le formalisme de l'ouvrage, 176 articles de dictionnaires ou lexèmes regroupés d'après leur forme et leur sens sous cinquante vocables qui vont de *à la tête* jusqu'à *vent*<sup>1</sup>. Les auteurs du dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain (DEC) veulent rendre compte de la compétence lexicale d'un locuteur adulte. L'idée de représenter toutes les connaissances lexicales d'un locuteur moyen trouve sa source dans une recherche qu'avaient entreprise en 1965 A. Zholkovsky et I. Mel'čuk alors que ces deux linguistes étaient encore en Russie. Ce dictionnaire n'est donc pas élaboré à partir d'autres dictionnaires comme cela se fait couramment, mais en vérifiant les connaissances intuitives d'un certain nombre de locuteurs choisis avec discernement et dont l'âge varie de 30 à 60 ans. Toute l'analyse des lexèmes du DEC dépend de ces locuteurs et non des exemples tirés des «bons» auteurs<sup>2</sup>.

On se rend compte, à la lecture des textes présentant les fondements théoriques du DEC<sup>3</sup>, que la recherche est orientée de telle sorte que l'accent

---

1. Le traitement des lexèmes ne se fera donc pas selon l'ordre alphabétique.

2. Mel'čuk fait remarquer avec ironie que ce sont souvent ces bons auteurs qui violent le plus le bon usage.

3. Ces textes gagneraient à être uniformisés dans une prochaine édition.

est mis non pas sur la découverte de données mais sur la formalisation des données cohérentes disponibles. D'un point de vue méthodologique, on se demande d'abord si le lexème a plusieurs sens. Une fois que les différents sens du lexème ont été isolés, on procède à l'analyse complète de l'une des acceptions. La description d'un lexème s'articule autour de cinq zones. La zone d'introduction comprend des informations morphologiques et syntaxiques qui caractérisent l'expression vedette. La zone sémantique fournit une description la plus exhaustive possible du sens du lexème. Quand un lexème fait partie d'un prédicat, on en indique la forme propositionnelle. Par exemple, pour HAINE, on obtient *haine de X contre Y*. Une définition de ce lexème suit. Les auteurs du DEC ont soigneusement évité d'indiquer des synonymes au cours de la définition. Ils veulent ainsi éviter les cercles vicieux provoqués par des renvois en boucle. Les définitions doivent être substituables dans n'importe quel contexte du lexème qu'elles spécifient. Le contexte est considéré valable d'un point de vue sémantique même s'il peut être maladroit d'un point de vue stylistique. Les définitions se complètent des connotations<sup>4</sup> rattachées au lexème.

La troisième zone est celle de la combinatoire syntaxique. Cette zone met en relief la correspondance entre les actants sémantiques déjà posés dans la forme propositionnelle et les actants syntaxiques. Il faut mentionner ici que l'écart entre l'actant selon Tesnière et selon Mel'čuk est considérable et que, même dans le DEC, la délimitation entre actant sémantique et actant syntaxique n'est pas toujours nette. C'est également dans cette zone qu'on indique toutes les manières de réaliser ces actants en surface et s'ils sont employés de façon obligatoire ou «souhaitable». Comme ce dictionnaire ne décrit pas l'usage réel mais la compétence lexicale des locuteurs, il n'y a donc pas lieu de sous-catégoriser les variables syntaxiques. Pour la présentation des informations sur la façon de réaliser les actants, on a imaginé un schéma de régime qui est en fait un tableau dont le nombre de colonnes correspond au nombre des variables sémantiques dans la définition. Ce schéma de régime des deux actants sémantiques de *haine* est le suivant :

---

4. Les connotations me semblent le mieux définies dans le DEC par «les propriétés attribuées par les locuteurs natifs au référent du lexème considéré mais n'entrant pas dans sa définition» (p. 19).

1 = x	2 = y
1. de N 2. A poss 3. A	1. de N 2. contre N 3. pour N 4. envers N 5. vis-à-vis de N
1. entre N <sub>pl</sub> <N <sub>1</sub> et N <sub>2</sub> >	

Par rapport à la colonne de gauche, on peut réaliser

1. la haine de Pierre
2. sa haine
3. la haine nationale

et par rapport à celle de droite,

1. la haine des étrangers
2. )
3. } la haine contre <pour, envers> les étrangers
4. }

La réalisation de la dernière proposition du schéma donne

1. la haine entre les groupes ethniques.

On peut encore combiner les actants de deux colonnes : la haine de Pierre contre <pour, envers, vis-à-vis de> les étrangers, sa haine des étrangers, etc.

Il est également indiqué que la combinaison de N (pour X) et de N (pour Y) n'est pas souhaitable :

- ? la haine de Pierre des étrangers  
 [= la haine de Pierre contre les étrangers]

Cette zone comprend également des restrictions sur le schéma de régime; elles portent d'abord sur les façons de réaliser les actants au niveau de surface, ensuite sur la compatibilité des actants entre eux. Dans cette zone, on indique encore les modifications syntaxiques que subit le lexème vedette dans un même contexte sémantique : par exemple, *malade* dans

Pierre est malade de la rate  $\longleftrightarrow$  la rate de Pierre est malade  $\longleftrightarrow$  Pierre a la rate malade

La quatrième zone comprend la description systématique de la co-occurrence lexicale restreinte du lexème vedette. Cette zone de combinatoire lexicale est absolument inédite en lexicographie. C'est le lexème qui est mot clé ou argument de la fonction lexicale (FL). Une FL porte sur le sens du lexème. Par exemple, la FL Syn : «synonyme» dans :

Syn (espoir) = espérance

ou la FL Mult : «ensemble régulier de ...»

Mult (chien) = meute

Les auteurs de DEC ont relevé environ 60 de ces fonctions et croient qu'à part quelques ajouts éventuels, elles suffiront à décrire la combinatoire des lexèmes du français ou d'autres langues. C'est en exploitant ces FL qu'on met en évidence des relations peu évidentes dans les cas de locutions plus ou moins figées ou de lexèmes comme *violent*, *acerbe*, *substantiel* ou *profondément* qui contiennent tous un sens «très».

Chaque article de dictionnaire se termine par des exemples sans source définie ou tirés d'ouvrages littéraires de ce siècle. Ces exemples ne font que corroborer les intuitions des locuteurs moyens et ne doivent aucunement s'y substituer. Une dernière zone dite de phraséologie fournit une liste des expressions figées, dictons, proverbes dont le lexème vedette fait partie.

Il est évident qu'un tel travail qui requiert entre autres des notations minutieuses, malgré toutes les vérifications, laisse subsister quelques coquilles et imperfections somme toutes peu nombreuses; leur indication dans ce texte serait fastidieuse pour le lecteur. Il serait souhaitable, comme nous l'avons indiqué plus haut, de mieux établir la différence entre actant sémantique et actant syntaxique. L'emploi de *standard* est peut-être un peu abusif pour le schéma de régime *standard* et pour les fonctions lexicales *standard* (avec étiquette) par rapport aux *non standard* (sans étiquette).

En terminant le compte rendu trop bref du premier cahier d'un ouvrage dictionnaire dont le genre est renouvelé à maints égards, on ne peut qu'admirer le courage des auteurs du DEC et surtout la persévérance du professeur Mel'čuk : lui-même prévoit devoir rédiger une centaine de ces cahiers pour le français. D'un point de vue théorique, l'exploitation du

sens-texte donne une dimension nouvelle et spectaculaire à l'importance qu'il faut accorder à la compétence des locuteurs; en particulier, il est intéressant de constater la part faite à la précision des connotations et surtout des fonctions lexicales pour chaque lexème. Comme dans le cadre des travaux du professeur Maurice Gross, il s'agit d'une théorie qui vise à la description de toutes les connaissances lexicales d'un locuteur dans une langue. Ce sont des travaux de ce genre qui font croire que des linguistes, malgré le succès apparent d'autres modèles théoriques en vogue mais insuffisants, réussiront à présenter une description cohérente et la plus formelle possible de toute une langue.

*André Dugas*  
*Université du Québec à Montréal*